



ALERTE N°5

**NOUVELLES AUDIENCES POUR LES ACTIVISTES ANGLOPHONES ENCORE EN DETENTION CE
26/10/2017 DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE DE YAOUNDE.**

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) informe l'opinion nationale, régionale et internationale que le procès des activistes anglophones **encore en détention** aura lieu devant le Tribunal Militaire de Yaoundé demain, 26 octobre 2017 pour : « **continuation des débats** ».

Rappel des faits :

Le procès du 28/09/2017 devant le Tribunal Militaire de Yaoundé a été reporté à ce jeudi, 26/10/2017, pour : « **continuation des débats** ».

Au moins 150 personnes inculpées dans le cadre de la crise anglophone reste encore détenues dans les prisons (Prison Principale et Prison Centrale de Yaoundé-Kondengui, Prison Centrale de Buea, Prison Centrale de Bamenda) et autres centres de détention (Secrétariat d'Etat à la Défense, Direction Générale de la Recherche Extérieure, et autres).

Le REDHAC réitère les exigences suivantes :

Aux autorités judiciaires :

- D'abandonner les poursuites et charges retenues contre les prévenus maintenu en détention;

Aux autorités Camerounaises :

- De faire libérer, immédiatement et sans condition tous ceux qui sont encore en détention ;
- De mettre en œuvre toutes les recommandations pertinentes qui lui ont été faites pour sortir de cette crise, par le REDHAC et d'autres acteurs non étatiques à savoir :
 - ✓ Lever immédiatement et sans condition l'arrêté interdisant les activités du Cameroon Anglophone Civil Society Consortium (CACSC) conformément aux instruments africain et onusien des droits de l'homme sur la liberté d'association ;
 - ✓ Réexaminer la Loi N° 2014_028 du 23 décembre 2014 portant « **répression des actes de terrorisme au Cameroun** », surtout l'article 2 ;
 - ✓ Arrêter et traduire devant la justice les agents de la police, de sécurité et les forces de défense qui ont utilisé la force disproportionnée lors des différentes manifestations ;
 - ✓ Mettre sur pied un dialogue social inclusif regroupant les Organisations de la Société Civile, les autorités religieuses, les chefs traditionnels, les Partis Politiques, les acteurs étatiques pour la résolution efficace de cette crise qui perdure et qui ne fait que resurgir en mal être profond de nos compatriotes ;

Sinon le REDHAC tiendra pour responsables les autorités Camerounaises de la dégradation de la situation dans les deux régions anglophones du pays.

Merci de prendre toute action urgente auprès des autorités dont les adresses ci-dessous pour leur libération sans condition.

M. Paul BIYA : Président de la République, Présidence de la République, Palais de l'Unité : 1 000 Yaoundé Cameroun
Fax (+ 237) 222 22 08 70

M. Philémon YANG : Premier Ministre :
Tél. : (+237) 222 23 92 54 / 222 23 57 60 / 222 23 57 50 / 222 21 00 42

Fax : (+237) 222 23 57 65

M. Laurent ESSO : Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux :

Tél. : (+237) 222 23 55 56

Fax : (+237) 222 23 55 59

Dr. Chemuta Divine BANDA Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL)

: Tél : (+237) 677 70 91 84/222 22 61 17

Col. ABEGA : Président du Tribunal Militaire de Yaoundé;

Cba. Pierrot Narcisse NZIE, Commissaire du gouvernement : représentant du Ministère Publique :

SUIVEZ NOUS

Facebook : RedhacRedhac

Site-Web : <https://www.redhac.org>

Twitter : @Redhac Redhac

Fait à Douala, le 25 Octobre 2017